

Communiqué final de la Rencontre à Bruxelles entre les FDU-Inkingi, le Partenariat-Intwari et le PDR-Ihumure.

Nous, les représentants des Forces Démocratiques Unifiées (FDU-Inkingi), du Partenariat-Intwari et du Parti pour la Démocratie au Rwanda (PDR-Ihumure),

A l'issue d'échanges d'information et de discussions consacrées au rapprochement des positions de nos organisations sur la situation politique prévalant au Rwanda et dans la région de l'Afrique des Grands Lacs ;

Résolus à contribuer de façon significative aux efforts de pacification et de stabilisation de la Région des Grands Lacs d'Afrique;

A l'issue d'une analyse attentive des causes profondes du mal rwandais, des problèmes graves auxquels notre peuple est constamment confronté, du désespoir généré par ces problèmes ainsi que des conséquences catastrophiques qui en résultent tant sur le plan national qu'à l'échelle régionale ;

Déclarons solennellement ce qui suit :

1. La présence de groupes armés rwandais dans l'Est de la RDC est une conséquence et non la cause de l'instabilité et de l'insécurité dans la région. C'est plutôt la politique d'espace vital du régime de Kigali qui est une menace contre la paix et la sécurité dans la région. C'est plutôt l'impunité des crimes contre l'humanité commis par des membres du Gouvernement FPR ainsi que l'absence d'un espace de contestation politique, légale et pacifique Rwanda qui ne laisse à l'opposition que le recours à la lutte armée qui sont une source d'insécurité et d'instabilité pour le Rwanda et pour la Région des Grands Lacs d'Afrique. Dans le même ordre, nous condamnons sans réserve la présence de l'armée gouvernementale rwandaise en RDC sous la couverture du CNDP du Général de brigade Laurent Nkundabatware.
2. L'Accord intervenu le 09 novembre 2007 à Nairobi (Kenya) entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et le Gouvernement du Rwanda prévoyant de recourir à l'option militaire n'apportera aucune solution au problème politique rwandais à l'origine de la constitution de groupes armés. Nous déplorons le soutien apporté par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, l'Union Européenne et les Nations Unies à cet accord qui privilégie l'usage de la force au détriment d'une solution politique négociée. Si cette option n'est pas abandonnée, ils seront tenus responsables des conséquences d'un tel choix. De plus, cette option aggravera la crise humanitaire qui ravage déjà le Nord-Kivu sans épargner le reste de la RDC et les pays voisins dont le Rwanda.
3. Nos organisations recommandent plutôt la tenue de discussions politiques directes entre le Gouvernement FPR, l'opposition armée et non armée ainsi que la société civile en présence d'observateurs neutres et sous une facilitation acceptée de commun

accord entre toutes les parties afin d'apporter une solution politique à la crise rwandaise, acceptable pour tous.

4. Nous condamnons fermement la traque de nos compatriotes réfugiés à travers le monde par les services de sécurité du gouvernement FPR notamment en RDC, au Burundi, au Mozambique, au Malawi, en Zambie et ailleurs. Cette traque est inacceptable et doit cesser. Le rapatriement forcé de milliers de nos compatriotes par la Tanzanie, le Burundi et l'Ouganda, rapatriement opéré dans des conditions pénibles et ce malgré l'adhésion du Rwanda à la Communauté de l'Afrique de l'Est (East African Community, EAC) doit également cesser et les réfugiés doivent recevoir la protection et l'assistance qu'ils sont en droit d'attendre des pays d'accueil et des institutions internationales ad hoc telles qu'elles sont prévues par les dispositions pertinentes du droit international humanitaire.
5. Les juridictions ordinaires ou spéciales du gouvernement FPR en général et les juridictions « GACACA » en particulier ne peuvent en aucune façon offrir aux Rwandais une justice équitable et impartiale. Tout transfert d'affaires à ces juridictions de la part du Tribunal pénal international pour le Rwanda est mal venu et prématuré tel que l'ont déconseillé les dernières prises de position d'Amnesty International et de Human Rights Watch.
6. S'agissant particulièrement des questions cruciales de la justice et de la mémoire en rapport avec le génocide rwandais, nous réitérons avec insistance les demandes de nos organisations respectives pour la tenue du Dialogue Inter Rwandais hautement inclusif et pour la mise en place d'une Commission Vérité et Réconciliation.
7. S'agissant des élections législatives programmées pour l'été 2008 ainsi que l'élection présidentielle prévue en 2010, nos organisations estiment qu'à l'instar de celles de 2003, les graves restrictions constitutionnelles et légales imposées par le gouvernement FPR à la liberté d'association, à la constitution et au fonctionnement des partis politiques, à la liberté d'expression en général et à la liberté de la presse en particulier, font qu'elles se tiendraient en l'absence de l'opposition, qui est contrainte d'opérer à l'extérieur du pays. Nous demandons aux bailleurs de fonds éventuels de ces élections de conditionner leur soutien à une ouverture démocratique conséquente.
8. Nous affirmons que ces élections qui tablent sur l'exclusion de l'opposition comme ce fut le cas en 2003 sont inutiles et mal venues et que nos organisations n'y participeront pas tant que les conditions politiques et sécuritaires pour des élections justes, libres et transparentes n'auront pas été remplies. Des tentatives de manipulation sont déjà en cours. Ainsi, la mesure de libération de prisonniers accusés ou suspectés de participation au génocide envisagée par le Général Kagame est une simple opération de charme.
9. Nous demandons à la communauté internationale en général et en particulier aux gouvernements intéressés de ne pas céder aux manœuvres du gouvernement FPR qui tend à qualifier systématiquement et globalement de « génocidaires », de « négationnistes » ou de « révisionnistes » toutes les organisations ou les dirigeants de l'opposition aux fins de justifier l'exclusion politique qu'il a érigé en système de

gouvernement pour éviter la compétition électorale et nous rappelons que la responsabilité criminelle est toujours personnelle et jamais collective.

10. Nos organisations prennent l'engagement ferme de poursuivre, d'élargir et d'approfondir la présente concertation.

Fait à Bruxelles, le 25 Novembre 2007.

Pour les FDU-Inkingi,

Dr Jean Baptiste MBERABAHIZI
Secrétaire Général et Porte-parole
Sé.

Pour le Partenariat-Intwari,

Déogratias MUSHAYIDI
Secrétaire Général et Porte-parole.
Sé.

Pour le PDR- Ihumure,

Jérôme NAYIGIZIKI
Secrétaire Général.
Sé.